

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille dix-sept
Le 10 juillet à 17 heures et trente minutes
Le comité syndical du Syndicat mixte pour le tri sélectif et
le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région
de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de MONISTROL sur LOIRE
sous la présidence de
Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président

Etaient présents :

. les membres titulaires, ci-après (14):

Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président,

M. Jacques FAURE –
M. Jean-Jacques MOUNIER –
M. Jean PRORIOU – M. Xavier LIOGIER –
M. François BERGER – M. Éric PETIT –
M. Luc JAMON –
M. Yves BRAYE – M. Didier ROUCOUSE –

M. Bernard GALLOT – M. Jacques SURREL –
M. Jean-Paul DEGACHE – M. Robert CLEMENCON –

Etaient absents excusés (12):

. les membres ci-après :

M. Gilles DAVID – M. Ludovic GIRE –
M. René PASCAL –
M. Louis SIMONNET – M. Christophe NAVE –
Mme Sylvie BRUNON – M. Patrice MOUNIER –

M. Didier USSON – M. Eric DUBOUCHET –
Mme Annick HERITIER – M. Pierre ASTOR –
M. Daniel BILLARD –

—
Monsieur Jean-Jacques MOUNIER a été élu secrétaire de séance.
—

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**N° 2017.07.36**

Objet : Autorisation à Monsieur le Président de signer les marchés relatifs à l'évacuation et au traitement des déchets collectés dans les déchetteries du SYMPTTOM.

RAPPORT DU PRESIDENT :

Monsieur le Président rappelle que le comité syndical, réuni en séance le 20 décembre 2016 a approuvé le dossier de consultation des entreprises relatif à l'évacuation et au traitement des déchets collectés dans les 3 déchetteries du SYMPTTOM.

La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert, soumise aux dispositions des articles 66,67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été publiée en BOAMP le 20 février 2017 et sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics du centre de gestion de la Haute-Loire.

1. 15 entreprises ont retiré le dossier.
2. 8 sociétés ont répondu.

Le dossier de consultation des Entreprises est décomposé en lots par déchetterie :
Pour la déchetterie de Monistrol sur Loire, de 1 à 10,
Pour la déchetterie de Bas en Basset, de 10 à 20,
Pour la déchetterie d'Yssingeaux, de 20 à 30

Lots 1, 11, 21 : Evacuation et reprise des bennes de déchets verts,
Lots 2, 12, 22 : Evacuation et reprise de la benne Déblais, gravats,
Lots 3, 23, 33 : Evacuation et reprise de la benne Bois non traité (classe A),
Lots 4, 24, 34 : Evacuation et reprise de la benne bois traité (classe B),
Lots 5, 25, 35 : Evacuation et reprise de la benne Plâtre,
Lots 6, 16, 26 : Evacuation et reprise de la benne Plastique,
Lots 7, 27,37 : Evacuation et reprise des cartons,
Lots 8, 28, 38 : Evacuation et reprise de la ferraille, des métaux par des repreneurs agréés.
Lots 9, 19, 29 : Evacuation et reprise des batteries par des repreneurs agréés,
Lots 10, 20, 30 : Evacuation et reprise de déchets diffus spécifiques par des repreneurs agréés.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 10 avril 2017 pour l'ouverture des plis. Suite à l'absence de candidatures pour les lots 6, 16, 26 (Evacuation et reprise de la benne Plastique), la commission d'appel d'offres a proposé de déclarer les lots infructueux et de relancer les lots 6, 16, 26 en procédure adaptée.

Sur la base du rapport d'analyse de l'offre établi par les services du SYMPTTOM, la commission d'appel d'offres réunie le 29 mai 2017 pour l'attribution des marchés a proposé, à l'unanimité, de retenir :

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**(N° 2017.07.36 suite)**

Pour la déchetterie de Monistrol sur Loire :

- Lot 1 : MOULIN SA - Z.A. du Rousset 43600 LES VILLETES
- Lot 2 : MOULIN SA - Z.A. du Rousset 43600 LES VILLETES
- Lot 3 : MOULIN SA - Z.A. du Rousset 43600 LES VILLETES
- Lot 4 : MOULIN SA - Z.A. du Rousset 43600 LES VILLETES
- Lot 5 : SERMACO - Z.I du Bayon 42150 LA RICAMARIE
- Lot 7 : MOULIN SA - Z.A. du Rousset 43600 LES VILLETES
- Lot 8 : SRV VACHER - Z.A les Bleus 43 000 POLIGNAC
- Lot 9 : GDE SA Route de Lorguichon 14 540 ROCQUANCOURT
- Lot 10 CHIMIREC MASSIF CENTRAL - ZAE Du Causse d'Auge 48 000 MENDE

Pour la déchetterie de Bas en Basset :

- Lot 11 : MOULIN SA - Z.A. du Rousset 43600 LES VILLETES
- Lot 12 : MOULIN SA - Z.A. du Rousset 43600 LES VILLETES
- Lot 13 : MOULIN SA - Z.A. du Rousset 43600 LES VILLETES
- Lot 14 : MOULIN SA - Z.A. du Rousset 43600 LES VILLETES
- Lot 15 : SERMACO - Z.I du Bayon 42150 LA RICAMARIE
- Lot 17 : MOULIN SA - Z.A. du Rousset 43600 LES VILLETES
- Lot 18 : SRV VACHER - Z.A les Bleus 43 000 POLIGNAC
- Lot 19 : GDE SA - Route de Lorguichon 14 540 ROCQUANCOURT
- Lot 20 : CHIMIREC MASSIF CENTRAL ZAE Du Causse d'Auge 48 000 MENDE

Pour la déchetterie d'Yssingaux :

- Lot 21 : MOULIN SA - Z.A. du Rousset 43600 LES VILLETES
- Lot 22 : MOULIN SA - Z.A. du Rousset 43600 LES VILLETES
- Lot 23 : SRV VACHER - Z.A les Bleus 43 000 POLIGNAC
- Lot 24 : MOULIN SA - Z.A. du Rousset 43600 LES VILLETES
- Lot 25 : SRV VACHER - Z.A les Bleus 43 000 POLIGNAC
- Lot 27 : MOULIN SA - Z.A. du Rousset 43600 LES VILLETES
- Lot 28 : SRV VACHER - Z.A les Bleus 43 000 POLIGNAC
- Lot 29 : GDE SA Route de Lorguichon 14 540 ROCQUANCOURT
- Lot 30 : CHIMIREC MASSIF CENTRAL - ZAE Du Causse d'Auge 48 000 MENDE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**(N° 2017.07.36 suite)**

Eu égard à l'exposé ci-avant énoncé,

Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité sur 14 votants,

- **ATTRIBUE** les lots 1, 2, 3, 4, 7, 11, 12, 13, 14, 17, 21, 22, 24, 27 à la société MOULIN SA,
- **ATTRIBUE** les lots 5, 15 à la société SERMACO,
- **ATTRIBUE** les lots 8, 18, 23, 25, 28 à SRV VACHER,
- **ATTRIBUE** les lots 9, 19, 29 à la société Guy Dauphin Environnement (GDE),
- **ATTRIBUE** les lots 10, 20, 30 à CHIMIREC MASSIF CENTRAL.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les marchés correspondants,
- **HABILITE** Monsieur le Président à engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires à l'exécution des marchés ou plus généralement, utiles à l'exécution des présentes dispositions.

--==--

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Fait et délibéré

À MONISTROL sur LOIRE

Le 10 Juillet 2017,

Le Président,

Jean-Paul LYONNET